



FOIRE AUX QUESTIONS :

ANNEE DE LA FOI « *A-t-on besoin d'un texte pour dire sa foi ?* »

Le premier mot de notre profession de foi lui a donné son nom : « *Credo* », c'est-à-dire : « Je crois ». Le texte du *Credo* fut établi par les évêques de l'Eglise universelle réunis en un concile dans la ville de Chalcédoine (Turquie actuelle) en 381. Il reprend, en grande partie, celui du concile de Nicée de l'année 325.

La norme de la foi reste l'Évangile. L'Évangile au sens large et plénier n'est pas contenu dans un document écrit, il est la Bonne Nouvelle de la Personne même du Christ que ne peut contenir aucun document écrit, comme le dit saint Jean : « si on devait écrire tout ce que Jésus a fait, le monde entier ne pourrait contenir les livres qu'on écrirait » (Jn XXI, 25). Le besoin d'un texte écrit, bref et commun à tous, s'est fait sentir comme une nécessité du point de vue des croyants. Il est le critère qui permet de dire : « nous partageons la même foi ». Qu'est-ce qui peut unir des individus si leur point commun ne peut être défini ?

Le texte que nous utilisons n'est-il pas trop ancien et, à ce titre, obsolète ?

L'Évangile a la capacité de répondre à chaque génération nouvelle avec ses propres questions, il faut donc que ce texte commun du *Credo* (qui ne peut figer la Vérité qui n'est pas une doctrine mais une Personne) soit assez précis et en même temps ouvert. Voilà pourquoi, au cours de l'histoire de nouveaux catéchismes sont publiés sur la même base, jamais en contradiction, mais avec des éclairages nouveaux, et que le texte même du *Credo* a été sujet à des interprétations qui firent débat. Cependant, il a toujours été reconnu comme normatif, certainement parce que l'Esprit-Saint a inspiré sa rédaction, selon la promesse faite par le Christ à ses apôtres quand il leur a dit : « qui vous écoute, m'écoute » (Lc X, 16). Expérience merveilleuse des époques conciliaires où à Nicée I, à Constantinople I, Vatican II et tant d'autres encore, l'Eglise s'est mise tout entière à l'écoute de son Maître pour faire retentir sa Voix.

Les articles du *Credo* n'enferment pas la Foi mais sont, selon la belle expression de Benoît XVI parlant des dogmes, « une fenêtre ouverte sur la Vérité ».

Notre Profession de foi commence en français par le pronom personnel singulier « **Je** », qui correspond au terme latin « *Credo* ». Il n'est pas anodin de noter que, dans l'autre version du texte original, la version grecque, il s'agit d'un pluriel : « **Nous croyons** ». Les deux versions ont quelque chose à nous dire : Le « **Nous** » rappelle que l'acte de croire fait entrer l'individu croyant dans le chœur (au sens d'ensemble choral) de l'Eglise et le fait sortir de la prison de son « moi », de sa propre opinion, de son subjectivisme qui ne le ramèneront toujours qu'à lui-même, à ses questions et à ses propres réponses.

Le « **Je** » redit aussi que l'individu doit donner une réponse personnelle, que Dieu attend et respecte le choix, qui ne peut qu'être individuel, de l'homme. On ne peut s'abriter en permanence derrière les autres, et je sais que je me trouverai, un jour, seul face à ma propre responsabilité quand, devant Dieu, je devrai rendre compte de ma vie. Jamais, non plus, l'appartenance à l'Eglise ou l'entrée dans le Royaume de Dieu ne fait disparaître l'être humain dans un collectif, si lumineux soit-il. C'est à un face à face personnel que je suis appelé, c'est d'un amour unique que je suis aimé : c'est avec un « je » unique que je dois y répondre, avec la liberté qui m'est propre et que je ne peux abdiquer.

En allant un peu plus loin, ce « nous » et ce « je » révèlent les deux aspects de la foi (ce que les théologiens appellent de noms savants : la « *fides quae* » et la « *fides qua* ») : la « foi qui » est crue et la « foi avec laquelle » je crois.

La foi qui est crue est le contenu commun de la foi, celui que l'Eglise a pu écrire il y a près de dix-sept siècles et peut tenir encore aujourd'hui, tant il est vrai que ce qui est de foi catholique est ce qui a toujours été cru par l'universalité de l'Eglise. C'est la foi du « nous » de l'Eglise.

La foi avec laquelle je crois n'est certainement pas une manière d'arranger « à sa sauce » la foi de l'Eglise en prenant et en laissant les articles à mon gré comme si j'y faisais mon marché. C'est, dans le cadre non négociable de la totalité du *Credo*, ma façon forcément unique de vivre ma foi comme une relation personnelle avec Dieu.

Abbé Alain Boussand – Curé de Saint Aygulf - diocèse de Fréjus-Toulon